

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Saint Jean de la Ruelle, le jeudi 11 décembre 2025

Liquidation judiciaire de BRANDT

Le tribunal des affaires économiques de Nanterre a prononcé ce jour la mise en liquidation judiciaire de BRANDT.

La Ville de Saint Jean de la Ruelle et la municipalité apportent en premier lieu tout leur soutien à l'ensemble des salariés de l'entreprise qui perdent aujourd'hui leur emploi à quelques jours des fêtes de fin d'année.

Au-delà du choc que représente cette liquidation judiciaire pour notre pays et pour Saint Jean de la Ruelle, le Maire, Fabien RIVIÈRE DA SILVA ne peut que regretter : « **l'État n'a pas su protéger ce fleuron de notre industrie, dernier fabricant français d'électroménager, ses savoir-faire et ses emplois. Cette mise en liquidation va à l'encontre de la politique de réindustrialisation portée par le gouvernement.** »

BRANDT, entreprise centenaire, fait partie de l'histoire de la Ville, où vivent d'ailleurs de nombreux salariés. À ce titre, Saint Jean de la Ruelle sera solidaire et présente - aux côtés des services de l'État, de la Région et de la Métropole pour accompagner les salariés et leurs familles dans les prochaines semaines.

François BONNEAU, Président de la Région Centre-Val de Loire et Serge GROUARD, Président d'Orléans Métropole, étaient parvenus ensemble, aux côtés des Maires de Saint de la Ruelle et de Vendôme à débloquer avec le soutien de Madame La Préfète des moyens importants pour consolider le projet de SCOP porté par les salariés pour permettre la reprise d'activité de BRANDT. Le Maire tient à saluer cette mobilisation.

Contact

Service de la communication
02 38 79 33 13 | 02 38 79 58 05
communication@ville-saintjeandelaruelle.fr



@sjrofficiel

Ville de Saint Jean de la Ruelle

